

## VERS UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE

*Les auteur-e-s du présent document l'adressent en priorité à leurs collègues enseignant-e-s, membres de la SVMS, mais également à un public plus large, en particulier les professionnel-le-s de l'école, ainsi que les décideurs-euses et acteurs-trices politiques dont dépend pour une large part l'évolution de l'école.*

### **1. Introduction**

Historiquement, la démocratisation de l'école s'est imposée comme un thème pédagogique et politique majeur après la Deuxième Guerre mondiale<sup>1</sup>. Déjà à cette époque, elle conjugait deux visées : d'une part, supprimer les obstacles, en grande partie structurels, qui compliquaient ou empêchaient l'accès aux enseignements supérieurs de nombreux élèves socialement défavorisés ; d'autre part, faire de l'école une communauté plus démocratique, qui développe l'autonomie des élèves et les forme à la vie citoyenne, tout en redonnant à l'enseignant-e une authentique liberté pédagogique. Aujourd'hui, les principes démocratiques subissent un recul important dans le monde. Dans le même temps, nos sociétés sont confrontées à de nouveaux défis lourds de menaces pour le bien commun, pour l'autonomie des personnes et même pour la survie de notre espèce.

Malgré d'indéniables progrès, il faut constater que le processus de démocratisation de l'école s'est enlisé, ou plus exactement, s'est transformé en un processus de massification. Le nombre de personnes qui ont accès à l'école a augmenté, mais le fonctionnement du système n'a pas fondamentalement changé. Actuellement, le débat pédagogique est confisqué à toutes les échelles (du local à l'international) par l'obsession du quantitatif, du numérique, du rendement, de l'évaluation normative. Cette approche se fait aux dépens d'une approche humaniste fondée sur les besoins des élèves : émancipation, réalisation de soi, acquisition de connaissances et de compétences, et au mépris de besoins essentiels de la société : sécurité, paix et solidarité.

---

<sup>1</sup> Voir notamment le mouvement de l'Éducation nouvelle dès l'Entre-deux guerres, le Plan Langevin-Wallon de 1947, les travaux de Célestin Freinet (dès 1920) et de Fernand Oury (dès 1967), le Rapport Parent sur l'école québécoise (1963-4), le Rapport du Conseil de la réforme et de la planification scolaires vaudois (1970), le Rapport Faure à l'UNESCO (1972).

Il nous paraît donc nécessaire de relancer une réflexion de fond sur la démocratisation de l'école, élément essentiel d'un renouveau pédagogique.

Comme le montrent les mouvements actuels de la jeunesse scolarisée pour le climat, il existe un lien étroit entre démocratie et sauvegarde de l'environnement. De plus, la mobilisation des jeunes est emblématique d'un décalage entre ce qui est globalement enseigné à l'école et leurs préoccupations existentielles et politiques. Le fonctionnement de l'école et les savoirs qui y sont enseignés constituent une partie du système qui nous a menés dans l'impasse climatique actuelle. Il y a donc un défaut systémique qui interroge la légitimité de l'école.

En Suisse, la démocratie comme idéal général fait l'objet d'un consensus apparent. Toutefois, l'école échappe largement à cet idéal. « L'école démocratique » peut faire peur, car elle remet en question la place et le rôle de ses différents acteurs, ce qui pourrait engendrer confusion et désordre. Nous affirmons au contraire que la responsabilisation, qui est au cœur de l'école démocratique, est un facteur de stabilité et d'efficacité.

Nous envisageons la démocratisation de l'école comme un processus, comme un projet en devenir qui demande à chacun du temps, de l'engagement et de la solidarité. Nous nous proposons de repenser le rôle de l'école pour qu'elle ne se réduise pas à la fonction d'une agence de placement, mais devienne ce qu'elle devrait toujours être : une institution qui vise non seulement la réalisation de projets individuels, mais aussi le bien commun.

Plutôt que de mettre en avant une critique de l'existant (ce qui était l'objet du texte publié au printemps 2018 par la SVMS<sup>2</sup>), commençons par définir ce que nous entendons par école démocratique et caractérisons les enjeux qui sont liés à ce changement de paradigme. Il s'agit à la fois de poser un horizon suffisamment utopique pour susciter du désir et d'identifier les étapes et les acteurs pour nous ancrer dans des pratiques, des expériences et des références maîtrisées et vécues.

## **2. Ce que nous appelons école démocratique**

L'école démocratique, telle que nous la concevons, ne se contente pas d'assurer « *l'égalité des chances* » (article 5 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)) : cette formule ambiguë peut fonder une école individualiste et méritocratique, qui se contente d'offrir à chacun une formation adaptée à son appétit d'apprendre, à ses capacités et à ses goûts, donnant beaucoup

---

<sup>2</sup> *Vers une école démocratique*. SVMS, janvier 2018 <https://www.svms.ch/vers-une-ecole-democratique/>

aux élèves scolaires et bien adaptés et laissant végéter celles et ceux qui manquent de soutien familial et de motivation. Or, la finalité de l'école démocratique est de donner effectivement à tous les jeunes l'accès aux savoirs et à la construction intellectuelle, ainsi que les capacités qui leur permettront, mieux que de « *s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique* » (article précité de la LEO), de la vivre pleinement, en jouant un rôle actif dans la société, guidés par la notion de bien commun. Nous pouvons définir ce but par le terme « d'empowerment »<sup>3</sup>, soit la capacité d'agir de manière autonome et conformément à ce que l'on souhaite, que nous comprenons comme l'acquisition du pouvoir effectif de se déterminer et de se réaliser, ou comme le processus par lequel un individu ou un groupe accroît sa capacité de compréhension, de décision et d'action.

La subsidiarité est une autre caractéristique essentielle de l'école démocratique. Chaque niveau de la structure scolaire, de l'individu, élève ou enseignant-e, à l'administration en passant par le groupe-classe, les files<sup>4</sup>, la conférence des maître-sse-s, le conseil et la direction d'établissement et la conférence régionale, doit disposer de la plus grande liberté d'organisation et d'action compatible avec la bonne marche de l'institution et être dessaisi seulement des compétences qu'il est incapable d'exercer lui-même. Cela n'a toutefois de sens que si chaque organe et chacun-e prend activement les responsabilités qui lui reviennent. Il doit être possible de discuter de l'organisation et de la répartition des compétences des organes. Il doit aussi être possible de créer des espaces pour des discussions et des décisions, même si elles ne sont pas consacrées par des dispositions légales, car une école démocratique doit pouvoir remettre en question ses savoirs et porter un regard critique sur sa propre culture.

En effet, il ne s'agit pas simplement de proclamer d'en haut une école qui serait plus démocratique que celle d'aujourd'hui, mais bien de commencer à la construire de manière démocratique. Ainsi, la communauté scolaire doit bénéficier d'un droit à l'expérimentation, que ce soit dans des projets de grande ampleur ou dans de simples pratiques. Ces initiatives doivent évidemment être légitimes au regard des principes et des objectifs généraux de l'école, tels qu'ils sont définis notamment par la Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'école publique du 30 janvier 2003<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Qu'on peut traduire par « autonomisation » ou « capacitation »

<sup>4</sup> Terme qu'on gagnerait à remplacer par « conférence de branche », qui serait plus compréhensible.

<sup>5</sup> <https://www.ciip.ch/La-CIIP/Documents-officiels/Declarations-politiques>

Développer des projets et des idées nouvelles implique pour les maître-sse-s des responsabilités, dont celle d'associer les élèves aux décisions, selon les projets. Les enseignant-e-s doivent donc disposer de qualifications de haut niveau et les élèves être formé-e-s à la participation.

### **3. Les valeurs de l'école démocratique**

Aujourd'hui, l'école repose sur la fiction selon laquelle ses valeurs fondamentales seraient implicitement reconnues par tous ses acteurs-trices, tant par les enseignant-e-s que par les élèves et leurs parents, ainsi que par les autorités. Sortir de la fiction est nécessaire pour avancer et questionner ces valeurs. Il faut donc qu'elles soient rendues explicites et débattues et que chacun-e puisse contribuer, à son niveau, à la définition et à l'ancrage dans la pratique des valeurs communes.

Les valeurs de l'école sont en partie énoncées par les autorités, à travers des déclarations générales, comme celle de la CIIP dont il a déjà été question, ou dans les plans d'études. Il arrive que les directions se fassent les auteures de déclarations générales à ce sujet (lors de soirée de parents, en introduction de brochures ou de sites internet). Par contre, du côté des enseignant-e-s, les valeurs qui fondent notre engagement dans ce métier sont rarement formulées clairement et débattues collectivement, plus rarement encore avec les élèves. Il faut donc (r)ouvrir le débat dans les salles des maître-sse-s ou dans des lieux plus formels et, tout autant, y réfléchir avec les élèves. Il s'agit de mettre au centre l'intelligence collective et de repenser les termes du contrat scolaire qui lie parents, élèves, enseignant-e-s et directions. En effet, nous croyons à la légitimité d'un processus d'institutionnalisation collective basé sur les savoirs et les expériences de la communauté scolaire, processus qui permet de définir des valeurs communes et de donner du sens à l'école. (L'implication des élèves dans cette réflexion éviterait d'ailleurs à certains de traverser l'école sans en comprendre le sens). Les acteurs-trices de l'école s'y engageront-pleinement à condition d'être associés aux décisions dans des projets, petits ou grands, qu'ils-elles construiront en commun.

En somme, nous croyons que le grand défi de l'école n'est pas une question de technique, mais bien une question de sens, d'éthique, de valeurs. Nous pensons qu'il est urgent de construire une école moteur de justice qui développe l'autonomie intellectuelle, la pensée créative, réflexive et critique, la culture du débat, ainsi que la responsabilité, l'engagement, la solidarité et un rapport écologique au monde. C'est ce que nous appelons une école démocratique.

*Sur la base de cette introduction, les auteurs ont déjà commencé à travailler sur une série de thématiques pour concrétiser dans la pratique les principes qui précèdent ou pour orienter les prises de positions, mais toujours en se fondant sur les principes de la déclaration initiale. Toute personne membre qui souhaite participer aux discussions et à la rédaction le peut.*

		Orientation
		Évaluation
	4. Structures et fonctionnement	Groupe classe
		Subsidiarité et implication des acteurs-trices
<b>Vers une école démocratique</b>		Acquisition des connaissances et compétences
1. Introduction	5. Contenus	Stratégies d'apprentissage
2. Ce que nous appelons école démocratique		Numérique
3. Les valeurs de l'école démocratique		Autonomie
	6. Enseignant-e-s	Formation
		Activité
	7. Élèves	Participation
		Motivation
	8. École, société, monde	